

CHARTRE DES ENTREPRISES ENGAGÉES CONTRE LE CANCER

NOM DE L'ENTREPRISE

Parce que sur 1000 personnes qui apprennent chaque jour qu'elles ont un cancer, 400 sont en activité ;

Parce que l'impact du cancer sur le plan humain et financier est considérable notamment dans le milieu professionnel ;

Parce que 40 % des cancers sont évitables, la prévention et la promotion des dépistages sont essentiels ;

Parce que les actions dans le champ du cancer **contribuent à améliorer le bien-être des salariés et la performance de l'entreprise.**

L'entreprise souhaite, grâce aux différentes actions de sensibilisation et supports d'information de la Ligue contre le cancer :

- **Changer le regard** porté sur le cancer et sur les personnes touchées par cette maladie
- Favoriser l'accès aux **actions de prévention** et de dépistage des cancers
- Favoriser une démarche facilitant **le retour ou le maintien dans l'emploi**

Pour atteindre ces objectifs communs, l'entreprise **s'engage à mettre en place les conditions favorables à la mise en œuvre d'actions**, notamment en :

- Identifiant un ambassadeur ou un référent
- Utilisant tous les moyens de communication dont l'entreprise dispose
- Permettant la participation des salariés aux actions
- S'impliquant aux côtés de La Ligue dans la réalisation des actions

La Ligue contre le cancer soutient votre entreprise pour son engagement dans la lutte contre les cancers.

Fait le __/__/__

Directrice Générale du Comité Haute-Garonne
de La Ligue contre le Cancer
Marie-Ange Léophonte

Nom, Prénom et statut du signataire